

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

Coutumes et Traditions de l'Oisans



Académie du Peyrou

Tu sais le mot, le pâtre sait la chose.

NUMÉRO 66 – Novembre 2009

souvenirs de l'été

**Avant 1789,
le Mandement
d'Oisans
comprenait 21
communautés, fort
liées entre elles :**

*Allemond
Auris
Besse
Bourg d'Oisans
Clavans
Freynet
Gauchoirs
Huez
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Mizoën
Ornon
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villard d'Aresnes
Villard Eymond
Villard-Reculas*

**De leurs rivalités,
de leurs
solidarités,
que reste-t-il?**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MONT-DE-LANS

Le dimanche 27 septembre, par un temps très favorable, s'est tenue au Mont-de-Lans notre assemblée générale annuelle. Dès 9h30, près de 40 personnes s'étaient données rendez-vous à la Maison de la Montagne des Deux-Alpes pour visiter l'exposition et suivre avec grand intérêt les explications scientifiques, données par un géologue, sur la formation des Alpes et la dérive des continents. Puis, à 11 heures, une bonne centaine d'adhérents de l'association se retrouvèrent dans la grande salle de la belle mairie du Mont-de-Lans. En présence de notre Conseiller général M. Christian Pichoud, M. Serge Gravier, maire de la commune et président d'honneur de cette assemblée, accueillait chaleureusement les participants. Le dense rapport moral et d'activités, qui reflète le dynamisme de l'Association et de ses diverses sections, ainsi que le bilan financier reflétant une situation des plus saines, furent adoptés à l'unanimité. M. Jean-Paul Corré, lauréat de Montagn'Art 2009 avec une très belle huile représentant un pont sur le Vénéon, reçut des mains de Marilyn Brichet, sous les applaudissements de la salle, une superbe gerbe de fleurs.

**En 2009,
malgré quelques
additions,
divisions,
soustractions :**

*Allemont
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Le Mont de Lans
Livet et Gavet
Mizoën
Ornon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond*

**rivales
et solidaires,
sont des communes
toujours vivantes.**



Pp.1, 2 : Assemblée générale du Mont-de-Lans – Pp. 3, 4, 5 : La Voie romaine de l'Oisans ; Inauguration – Pp. 6, 7 : Les Protestants de Clavans en excursion le 7 juillet – P. 8 : Le cinéma "Jeune Public" – Les livres.

M. Christian Pichoud concluait cette assemblée générale en soulignant le rôle majeur que « Coutumes et Traditions », forte de ses 300 membres, assure, tant dans la connaissance historique et patrimoniale de notre beau pays d'Oisans, que dans son animation culturelle.

Puis, la liste des 18 candidats au nouveau Conseil d'Administration fut présentée. Ils furent tous élus à l'unanimité. A cette occasion, un hommage mérité fut rendu à Michel Cret qui n'avait pas souhaité se représenter. A 12 h30, le Syndicat d'Initiative de Mont-de-Lans invita les participants à se retrouver autour d'un sympathique apéritif-buffet, servi sous auvent, à l'extérieur. A 13 heures, 84 convives se répartirent entre deux salles pour un repas dont la qualité fut, comme à chaque fois, particulièrement appréciée. Nous ne pouvons résister au plaisir d'en rappeler le menu, proposé par notre traiteur habituel *Le Dauphinois Gourmand*. *Entrée* : Gâteau de foie de volaille maison servi avec une sauce financière. *Plat principal* : Civet de porcelet à l'ancienne avec des tagliatelles fraîches. *Fromages à l'assiette* : St-Marcellin, Tome de Savoie et Bleu de Sassenage. *Dessert* : Royal Chocolat maison.

Vers 15 h45, le Conseil se retira pour désigner son nouveau bureau, et en particulier, par vote à bulletins secrets, son président. Voici la composition de ce bureau, élu pour trois ans :

Président : Bernard François. *Vice-Présidents* : Madeleine Martin, Oleg Ivachkévitich.

Secrétaire : poste non pourvu. *Trésorière* : Corinne Guiguet-Bologne. *Trésorier adjoint* : Gérard Dionnet. *Chargé des adhésions et cotisations* : Pierre Martin.

Présidents d'honneur : Roger Canac, André Dode, Gaston Savioux.

Finalement, Mme Nicole Vieux, sollicitée par ailleurs, accepta d'assurer le poste vacant de secrétaire. Elle sera donc cooptée lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration. Les autres membres du Conseil sont : Mmes Jeanne Bénay, Josette Buisson, Joëlle Claveyrolas, Josette Rémy ; MM. René Balmet, Jean-Philippe Bernier, Paul Couchoud, Gérard Gaude, André Glaudas, Raymond Joffre, Régis Laffay, Jean-Louis Patureau.

Bernard FRANÇOIS



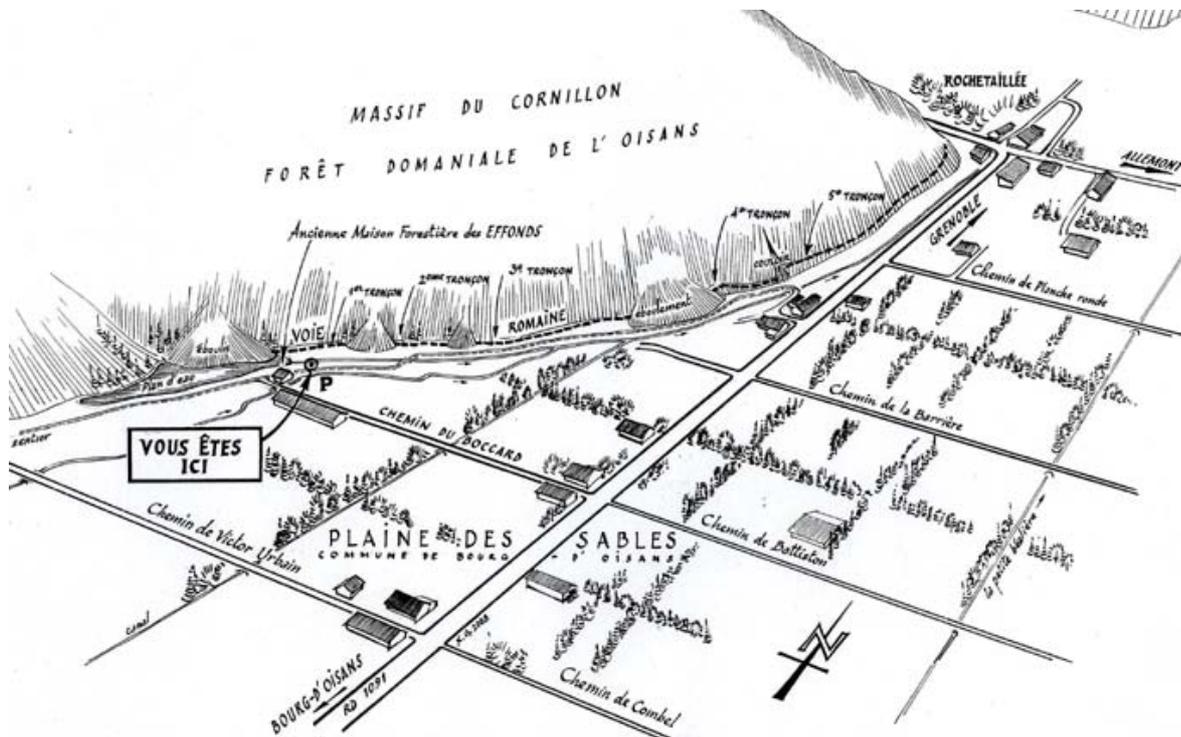
Qui a perdu ses lunettes? À l'issue de l'assemblée générale de notre association à Mont de Lans, il a été trouvé une paire de lunettes, verres colorés, monture fine, dans un étui blanc portant cette inscription " Hans Anders - opticiens" . Pour les récupérer, appelez Oleg Ivachkevitch au 04 76 11 00 15.

LA VOIE ROMAINE DE L'OISANS

Sur la commune de Mont-de-Lans, en montant à la station des Deux-Alpes, un mystérieux monument antique intrigue le promeneur. Située à Bons, au-dessus de gorges vertigineuses où le torrent de la Romanche s'est frayé un étroit passage, pratiquement à l'aplomb du tunnel de l'Infernet construit sous le Premier Empire, une sorte de porte dresse encore des vestiges imposants. Les recherches des historiens nous avaient appris qu'elle était située sur le tracé d'une ancienne voie romaine reliant Turin et Suze à Cularo (Grenoble). Sa présence avait été évoquée en 1754 par Brunet de l'Argentière, mais des recherches plus récentes avaient révélé que le chemin reliant le hameau de la Rivoire à celui de Mont-de-Lans, où se trouve cette « porte », était désigné, en 1319, sous le nom de « pierre cise » (petra scisa), témoignant ainsi de la présence, à cette époque médiévale, d'une « pierre taillée ». Il est probable que cette porte fut réalisée pendant la période d'édification des monuments de Suze et de la Turbie, c'est-à-dire entre l'an 13 et l'an 6 avant J.-C. Elle aurait été l'œuvre du préfet et ex-roi gaulois Cottius, rendant ainsi hommage à l'Empereur Auguste, son ami, qui l'avait chargé d'ouvrir des voies à travers les Alpes et d'en assurer la sécurité.

Dans un ouvrage de Charles Estienne, du XVI^e siècle, intitulé « Grande guide des chemins... », nous lisons : « Les montagnes du Daulphiné, en commençant depuis Grenoble, & prenant le chemin du bourg d'Oysans, sont la montagne de Lans, retenant le nom du petit village dict Lans, le col de Persant, qui dure jusques a Briançon, & le mont de Genesve, qui conduit en Italie. Encor aupres dydict Briançon y a une roche ou montagne percée par le milieu, par laquelle Cesar entra dans les Gaules, apres avoir passé le mont Godard. Et a l'entrée de ladicte roche, entaillée en porte, y a insculpé D. Caesari Augusto dedicata : Salute eam. » Ce texte, souvent méconnu, a déjà été cité par des érudits qui, soit ont cru identifier dans cette description la Porte de Bons, soit, plus prudemment, ont considéré qu'il pouvait y avoir là une « allusion possible ». Si cette information est précieuse, car elle confirme que c'est bien au cours de la période augustéenne que ce type de monument fut réalisé, nous pouvons cependant douter que l'évocation de cette ouverture taillée en porte corresponde bien à celle de la voie de l'Oisans... L'ouvrage « Le voyageur françois, ou la connoissance de l'ancien et du nouveau monde », édité en 1790, confortera ces doutes. Nous relevons en effet, dans le tome XXXI (page 50) : « L'enceinte de Briançon ne renferme rien d'ailleurs qui soit bien remarquable. Mais à quelque distance de ses murs, il y a une roche percée, nommée Pertuis Rostang, à travers laquelle on passe du Briançonnois dans la vallée de Queyras, qui est encore à la France. L'inscription latine gravée au dessus de cette roche prouve que c'est un ouvrage des romains qui le dédièrent à Auguste. »

Même si, finalement, la dédicace lapidaire évoquée par Charles Étienne semble devoir appartenir au Pertuis Rostang, il est probable qu'une inscription du même style figurait à la Porte de Bons. Par ailleurs, si l'on se réfère, d'une part aux Portes de Fer, dominant le Danube, où se trouvait la « table de Trajan » (site comparable à la voie en encorbellement de Rochetaillée en Oisans), et d'autre part à la Porte de Donnat, dans le Val d'Aoste, où une borne milliaire fut taillée à même le rocher, au niveau du sol et à peu de distance du monument, on pourrait, en toute logique, envisager l'existence d'une inscription dédicatoire à quelques mètres de la « Porte » (à priori en amont, côté Mont-de-Lans), cachée depuis des siècles sous des amoncellements de terre descendue des terrains supérieurs. On peut encore rêver d'une telle découverte...



X. Gonord

En ce qui concerne la voie en encoirbellement située à Rochetaillée (commune du Bourg-d'Oisans), creusée au pic au pied du massif du Cornillon, nous devons de faire part de nos dernières observations. A la limite de la propriété de M. Régis Laffay et au niveau d'un petit couloir où a été placé un panneau indicateur, la voie semble s'élever nettement, ce qui dut obliger son constructeur à l'aménagement de courbes en lacet, avec murs de soutien, comparables à ceux du chemin de la cheminée, sous la Balme d'Auris. Nous avons toujours émis des réserves sur la haute antiquité de ce tronçon qui porte le numéro 5 sur le plan-perspective réalisé par notre ami Xavier Gonord. En contrebas du départ de ce tronçon, l'examen des lieux semble révéler un plan incliné taillé dans le rocher, descendant à l'intérieur de la propriété Laffay, et qui pourrait faciliter la mise à l'eau d'un bateau, ce secteur étant alors bordé par un petit lac (nous voyons encore aujourd'hui ce type d'aménagement sur les bords du lac du Bourget). Le voyage se poursuivait donc en partie par voie d'eau jusqu'au lieu-dit La Véna (l'Aveynat), où le cours de la Romanche avait été intercepté par des éboulements et « ravines » des deux impressionnantes combes en vis-à-vis de la Vaudaine et de l'Infernet. Mais si nous admettons que le lac ne pouvait constituer un obstacle pour les voyageurs, pourquoi la présence de ce 5^e tronçon s'élevant nettement par rapport au niveau de la plaine ? La relecture de l'ouvrage de Raymond Chevallier sur les voies romaines (Collection U – Armand Colin, 1972) nous en apporte la raison : la protection de la voie devait être assurée par des postes fortifiés. La voie romaine du Néron, au dessus de Grenoble, desservant un tel poste, en est d'ailleurs un exemple remarquable. Il est évident que s'imposait en ces lieux, sur le plan stratégique, l'édification d'une petite fortification bénéficiant d'une vue dominante, tant en direction du val de Livet que sur toute la plaine du Bourg. Un jeune chercheur de cristaux prénommé Nicolas a d'ailleurs découvert récemment, sur les hauteurs de ce secteur du Cornillon formant une avancée angulaire, véritable éperon dominant la plaine des Sables, les soubassements en pierres d'une espèce de tour dont il a pris des photographies. On ne peut d'ailleurs manquer de constater, en se plaçant vers l'extrémité de ce tronçon mystérieux, à l'aplomb du restaurant des Touristes, que la voie, camouflée sous la végétation, paraît repartir en s'élevant à contresens,

apparemment taillée dans le rocher. Le débroussaillage futur de ce tronçon permettra sans doute de conforter cette hypothèse.

Note: La signalétique de la voie romaine (grand panneau de présentation avec son toit et table de lecture), réalisée par la Société PIC BOIS, a été livrée courant mars au Service Travaux de la Municipalité du Bourg-d'Oisans qui s'est proposé de l'installer. Nous rappelons que c'est grâce à une dotation de la Caisse locale du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes qu'a pu être assuré le financement de ces supports qui vont assurer sur le terrain la promotion d'un patrimoine exceptionnel.

INAUGURATION OFFICIELLE DE LA SIGNALÉTIQUE

La signalétique de la voie romaine de Rochetaillée ayant été installée au cours de l'été, il restait à l'inaugurer officiellement. Ce qui fut fait le samedi 12 septembre au matin, par un temps particulièrement agréable. A 11 heures, une cinquantaine d'invités, dont plusieurs bénévoles ayant participé aux opérations de débroussaillage, se retrouvèrent sur le parking rénové de Rochetaillée (qui incite aujourd'hui les touristes de passage à s'arrêter sur l'aire de repos aménagée judicieusement) pour découvrir dans un premier temps le panneau de présentation. Ils entendirent les différentes allocutions prononcées respectivement par M. André Salvetti, maire du Bourg-d'Oisans, le président Bernard François, Mme Monique Wendling, présidente de la Caisse locale du Crédit Agricole, Mme Geneviève Dumolard-Murienne, présidente de la FAPI, M. Christian Pichoud, conseiller général et M. Didier Migaud, député. Puis Bernard François entraîna ses invités le long des tronçons dégagés de la voie antique, apportant des explications sur la présence des saignées et des niches creusées au pic dans le rocher, permettant l'encastrement d'une solide structure en bois constituant l'assise de ce passage en encorbellement au dessus de la plaine des Sables. Cette visite commentée fut poussée jusqu'à l'ancienne maison forestière des Effonds, où une table de lecture avait été judicieusement installée en bordure d'un pittoresque petit plan d'eau, juste à la hauteur du premier tronçon de la voie dont la vue avait été récemment dégagée. Puis tout le monde se retrouva dans la salle du Restaurant des Touristes, presque trop petite, pour un sympathique apéritif-buffet offert par l'Association. Nous soulignerons aussi les présences attentives de M. Pierre Gandit, maire de La Garde et vice-président du SIVOM de l'Oisans, qui a toujours suivi de près les recherches historiques sur la voie romaine, de M. Denis Chevalier, directeur du Crédit Agricole, de MM. Jean-Louis Arthaud et Camille Carrel, adjoints à la mairie du Bourg, de M. Gaston Mombel, président des pêcheurs de l'Isère, et de nos présidents d'honneur Roger Canac et Gaston Savioux.

Le samedi suivant, dans le cadre des Journées du Patrimoine, et toujours par un temps superbe, une cinquantaine de personnes visitèrent le site sous la conduite de Bernard François, assisté pour l'occasion de Gérard Dionnet.



Bernard

François

chemin que nous venons de suivre).

En Savoie, les démarches administratives ont commencé : une subvention a été demandée au Conseil Général et l'appui de la Communauté des Communes de Saint Sorlin d'Arves est attendu. De plus le projet est mis en lumière, en cette année 2009 qui fête le 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France. Gérard annonce que l'Association "Coutumes et Traditions de l'Oisans" participera à l'exposition des Droits de l'Homme qui se tiendra à la Maison des Alpes de Besse - de Mai à Septembre 2010 - par la présentation d'affiches dont certaines relateront cette période de l'histoire locale.

Dans ces moments-là ... comment ne pas penser à Roger Canac et au hasard miraculeux qui lui fit découvrir dans son grenier de vieux papiers qui sont comme il le dit "un trésor d'histoire", ... au défi qu'il lança à Gérard Gaude et que celui-ci releva avec toute son équipe de bénévoles motivés, pour travailler dur, afin de réhabiliter les sites et les chemins protestants entre Mizoën, Clavans, Besse en Oisans ... et constater aujourd'hui que des savoyards souhaitent ardemment œuvrer efficacement pour continuer côté Savoie.

TOUS, remettent ainsi en mémoire ces huguenots qui choisirent le grand chemin de l'exode plutôt que d'abjurer leur foi !

Cette randonnée d'aujourd'hui n'est pas une randonnée ordinaire ; c'est une marche qui, sans en avoir l'air, participe à la commémoration d'un évènement historique et humain d'importance : la dramatique destinée des protestants - que Gérard rappelle : pour éviter une répression sanglante, les "gens de la religion réformée" de la Vallée du Ferrand, ont fui par le Col des Prés Nouveaux et de la Valette. Du Duché de Savoie, ils rejoignaient la Suisse, l'Allemagne, la Hollande et même l'Angleterre pour quelques-uns. Hélas, ici 240 protestants furent arrêtés, exécutés ou condamnés aux galères, leurs biens confisqués ... Le Duc de Savoie, neveu de Louis XIV les renvoyant en France contre compensations financières ! Pendant que nous écoutons Gérard avec émotion et gravité, nos trois compagnons arrivent de leur détour sportif par le Col de la Valette ... sans avoir trouvé la borne frontière !

Et puis ... et puis ... et puis ... c'est le pique-nique joyeusement animé ! ... avec le génépi de la Maison des Alpes et la liqueur de Mélisse de Saint Albiez le Jeune !

et puis ... il faut bien se décider ... et chacun de redescendre dans "sa vallée" !

Le "Rendez-vous" est pris pour l'année prochaine. Si la suggestion est retenue on se retrouvera au Col de Martignare sur les pas de Jean Giraud qui, parti de la Grave le 29 juillet 1687, réussit son exode ...

Nous rendons le silence au Col des Prés Nouveaux et l'espace au paisible berger et à son immense troupeau.



Cinéma Jeune Public 2009, du 25 au 31 octobre

Les vacances de Toussaint ont été l'occasion de se retrouver à la salle Emilien JOLY à Bourg d'Oisans pour la semaine du cinéma jeune-public, tout au long de la semaine les séances se sont succédées au rythme de deux par jour.

Comme chaque année, la séance d'ouverture était réservée aux tout-petits, notre association invite les enfants de première année de maternelle du canton à cette projection et le sou des écoles du Bourg d'Oisans leur prépare un buffet de friandises ... buffet d'ailleurs qui n'a pas du succès qu'auprès des enfants ! Les Cinémas Associés de Vizille, qui ont en charge la gestion de la salle Emilien JOLY, nous avaient préparé un très bon choix de films. Tout au long de cette semaine ont été programmés des films d'animation, de fiction, des courts métrages, des nouveautés et même une avant-première !

Il y eut 14 séances et nous avons accueilli 862 spectateurs ... et ce malgré un temps plus que clément, ce fut une véritable réussite.

Le mercredi soir, en collaboration avec la Maison des Jeunes de l'Oisans, nous avons accueilli Pierre LECARME (animateur, journaliste et écrivain) lors de la projection de « Pierre et le loup ». Après avoir visionné le film, les spectateurs intéressés se sont retrouvés dans les locaux de la MJO avec Pierre pour une « relecture » du film tout en dégustant quelques crêpes, un moment de convivialité, d'échange constructif, bref une excellente soirée.

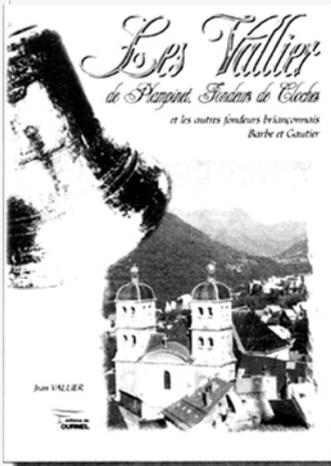
La Maison des Jeunes de l'Oisans, a accueilli plus de 25 enfants au centre de loisir durant cette semaine. Le thème proposé était le cinéma, les enfants ont assisté à de nombreuses séances et nous ont fait découvrir trois petits films d'animation qui ont été réalisés par leurs soins. Les enfants ont eu la chance de découvrir leurs œuvres sur le grand écran de la salle de cinéma.

La projection en première partie du film « trois amis mènent l'enquête » a permis aux spectateurs d'apprécier le travail réalisé. Nous tenons à remercier la MJO pour sa collaboration et son implication dans cette manifestation.

Nous tenons à remercier également la mairie du Bourg d'Oisans et son service technique pour la mise en place de la nouvelle enseigne et aussi un grand « coup de chapeau » à Michel ZILIO, de la police municipale, qui a assuré la sécurité des spectateurs aux abords du cinéma à chaque projection.

Un festival 2009 réussi, gageons que le prochain soit encore mieux ...

Les Livres



De 1630 à 1880, les Vallier, fabriquèrent des cloches dans le Briançonnais et dans tout l'arc alpin. Le répertoire des localités où les Vallier ont fondu des cloches pendant plus de 2 siècles inclut plusieurs villages de l'Oisans. Certaines de ces cloches sont toujours en service.

MAURICE MATHONNET
MARIE-ANGE VINAY

Regard d'enfant
sur Villar d'Arène autrefois



Les souvenirs déjà annoncés de Maurice Mathonnet paraîtront avant Noël. C'est toute l'histoire de nos villages qui se présente en une expérience particulière. À acheter au Villar, ou à La Grave ou même peut-être au Bourg...

Bulletin réalisé par Madeleine Martin – Association pour la sauvegarde des coutumes et des traditions de l'Oisans – 38 rue de Viennois – 38520 – Le Bourg d'Oisans -